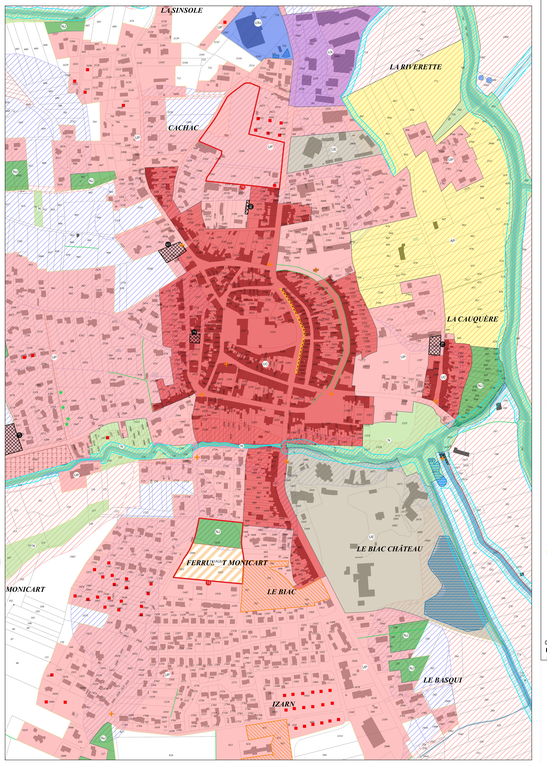
Tableau des emplacements réservés

N°	LIBELLE	BENEFICIAIRE	SURFICIE EN M²
77	Création d'un cheminement piétonnier	LEZAT-SUR-LEZE	932
78	Aménagement d'espaces publics et d'espace de stationnement	LEZAT-SUR-LEZE	970
79	Aménagement d'un espace de stationnement	LEZAT-SUR-LEZE	414
80	Création de voirie	LEZAT-SUR-LEZE	185
81	Agrandissement du cimetière	LEZAT-SUR-LEZE	4083
82	Aménagement d'un espace de stationnement	LEZAT-SUR-LEZE	1431

Zoom du centre au 2 500e





ZONE URBAINE (U)
- UC - Centres historiques et tissus anciens des bourgs et villages
- UP - Tissu urbains périphériques et certains villages et hameaux peu dense
- UD - Tissu urbains diffus des centres, bourgs et villages et des groupements bâtis isolés
- UE - Site accueillant les équipements publics et d'intérêt collectif
- UL - Site accueillant des activités de loisirs et/ou touristiques
- ULa - Site de l'Ecolet de Carla accueillant des activités de tourrisiques
- UX - Secteur de développement des activités économiques
- UXc - Secteur de développement des activités commerciales

ZONE A URBANISER (AU)
- 1AUa - Secteur d'habitat à très court terme
- 1AUb - Secteur d'habitat à court terme
- 1AUc - Secteur d'habitat à moyen terme
- 1AU - Secteur de développement à long terme
- 1AUE - Secteur de développement d'équipements publics
- 1AUL - Secteur de développement touristique

ZONE AGRICOLE (A)
- A - Zone Agricole
- AP - Zone Agricole Protégée
- AL - Sites isolés accueillant des activités de loisirs et/ou touristiques
- AnH - Zone dédiée à la production d'énergies renouvelables

ZONE NATURELLE (N)
- N - Zone Naturelle
- Np - Zone Naturelle Protégée
- NJ - Zone Naturelle correspondant à des jardins d'agrément

PRESCRIPTIONS RELATIVES A DES PROJETS D'AMENAGEMENT
- Emplacement réservé
- Densitation d'aménagement et de programmation
- Bâtiment pouvant changer de destination

PRESCRIPTIONS RELATIVES A LA PROTECTION DU PATRIMOINE
- Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural
- Point de vue
- Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architecturale

PRESCRIPTIONS RELATIVES A LA TRAME VERTE ET BLEUE, AU PATRIMOINE NATUREL ET AUX RISQUES
- Eléments de paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique
- Zone d'inconstructibilité liée aux cours d'eau
- Zones humides
- Elément de paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique
- Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural

Aléa des zones inondables
- Zone inspectée par un risque
- Zone concernée par un risque, se référer au PPR situé en annexe du PLUi
- Zone bleue
- Zone rouge

AUTRES PRESCRIPTIONS
- Linéaire commercial protégé
- Secteur à conserver ou à créer

INFORMATION
- Secteur de carrières au titre de l'article R 151-34 2° du CU

FOND DE PLAN
- BAN
- Permis de construire autorisés
- Cours et voies d'eau
- Plans d'eau
- Limite parcellaire
- Communes

0 250 500 m

Echelle au 5 000e

Pièce du PLUi

3.2

PLUi PLAN LOCAL URBANISME INTERCOMMUNAL Arize-Lèze

DOSSIER D'APPROBATION

3_REGLEMENT

3.2_Règlement graphique

Commune du LEZAT-SUR-LEZE
Secteur Nord

ARRÊTÉ LE 28/03/2024

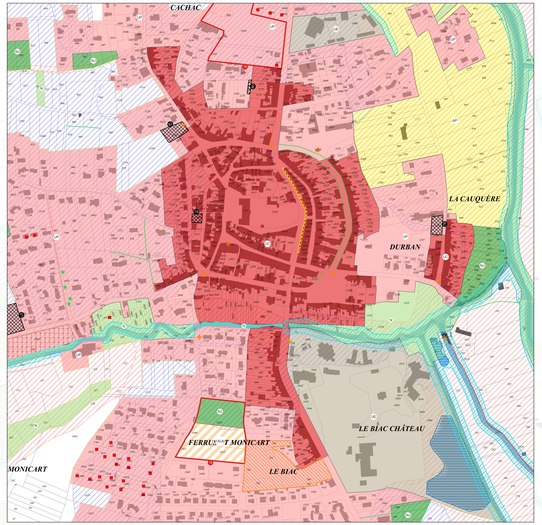
APPROUVÉ LE 26/02/2025

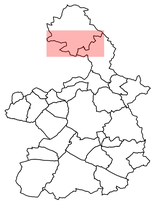
Cittanova

Tableau des emplacements réservés

N°	LIBELLE	BENEFICIAIRE	SURFICIE EN M²
77	Création d'un cheminement piétonnier	LEZAT-SUR-LEZE	932
78	Aménagement d'espaces publics et d'espace de stationnement	LEZAT-SUR-LEZE	970
79	Aménagement d'un espace de stationnement	LEZAT-SUR-LEZE	414
80	Création de voirie	LEZAT-SUR-LEZE	185
81	Agrandissement du cimetière	LEZAT-SUR-LEZE	4083
82	Aménagement d'un espace de stationnement	LEZAT-SUR-LEZE	1431

Zoom du centre au 2 500e





ZONE URBAINE (U)
UC - Centres historiques et tissus anciens des bourgs et villages
UP - Tissus urbains périphériques et certains villages et hameaux peu denses
UD - Tissus urbains diffus des centres, bourgs et villages et des groupements bâtis isolés
UE - Site accueillant des équipements publics et d'intérêt collectif
UL - Site accueillant des activités de loisirs et/ou touristiques
ULa - Site de l'Ouvrat del Carla accueillant des activités de touristiques
UA - Secteur de développement des activités économiques
UH - Secteur de développement des activités commerciales
ZONE A URBANISER (AU)
1AUB - Secteur d'habitat à très court terme
1AUA - Secteur d'habitat à court terme
1AUc - Secteur d'habitat à moyen terme
2AU - Secteur de développement à long terme
1AUE - Secteur de développement d'équipements publics
1AUL - Secteur de développement touristique
ZONE AGRICOLE (A)
A - Zone Agricole
AP - Zone Agricole Protégée
AL - Sites isolés accueillant des activités de loisirs et/ou touristiques
Ap/c - Zone dédiée à la production d'énergies renouvelables
ZONE NATURELLE (N)
N - Zone Naturelle
Np - Zone Naturelle Protégée
NJ - Zone Naturelle correspondant à des jardins d'agrément
PRESCRIPTIONS RELATIVES A DES PROJETS D'AMENAGEMENT
Emplacement réservé
Orientation d'aménagement et de programmation
Bâtiment pouvant changer de destination
PRESCRIPTIONS RELATIVES A LA PROTECTION DU PATRIMOINE
Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural
Point de vue
Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural
PRESCRIPTIONS RELATIVES A LA TRAME VERTE ET BLEUE, AU PATRIMOINE NATUREL ET AUX RISQUES
Element de paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique
Zone d'inconstructibilité liée aux cours d'eau
Zones humides
Element de paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique
Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural
Aléa des zones inondables
Zone impactée par un risque
Zone concernée par un risque, se référer au PPR situé en annexe du PLUi
Zone bleue
Zone rouge
AUTRES PRESCRIPTIONS
Linéaire commercial protégé
Secteur à conserver ou à créer
INFORMATION
Secteur de carrières au titre de l'article R 151-34 2° du CU
ZONE DE PLAN
RNU
Permis de construire autorisés
Cours et voies d'eau
Plans d'eau
Limite parcellaire
Communes

0 250 500 m
Echelle au 1:5000

PIÈCE DU PLUi
3.2

PLUi
PLAN LOCAL URBANISME INTERCOMMUNAL
Arize-Lèze

DOSSIER D'APPROBATION
3_REGLEMENT
3.2_Règlement graphique
Commune de LEZAT-SUR-LEZE
Secteur Sud

ARRÊTÉ LE 28/02/2024
APPROUVÉ LE 05/07/2025

Citadova